

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 17- Mars 1998

Rapport d'activité 1997

présenté lors de l'assemblée générale du CEH,
le 31 janvier 1998 à Porrentruy

Depuis l'assemblée générale tenue à Delémont le 18 janvier 1997, le Bureau s'est réuni à sept reprises. Il s'est notamment occupé des affaires suivantes.

Cahiers d'études historiques

Au cours de cette année, la préparation de la publication du No 3 est allée bon train. Le texte du mémoire d'Aline Paupe a été revu et corrigé. Sa mise au point est bientôt achevée. Il paraîtra en 1998 sous le titre «*Quelques délits de la chair*». *Perception et répression des délits contre les moeurs dans les seigneuries des Franches-Montagnes et de Saint-Ursanne au XVIII^e siècle*. Il sera préfacé par M. Michel Porret, professeur d'histoire moderne à l'Université de Genève. «Infraction des lois ou triomphe de la passion, écrit-il, les "délits de chair", dont Aline Paupe se fait l'historienne dans la société jurassienne du XVIII^e siècle, illustrent les mécanismes complexes du contrôle social et institutionnel de la délinquance sexuelle durant l'Ancien Régime». Des démarches sont en cours pour obtenir des subventions pour la publication.

Lettre d'information

Parmi les activités régulières du Cercle figure la publication de la *Lettre d'information*: les numéros 15 et 16 ont paru en 1997. Le dernier numéro, qui parlait de l'afflux des réfugiés en Ajoie pendant la deuxième guerre mondiale et de la politique financière de l'entreprise Piquerez SA, à Bassecourt, entre 1945 et 1960, a eu un certain écho dans la presse régionale.

Rencontres de Neuchâtel

Depuis 1995, le CEH met sur pied, sous le nom de *Rencontres de Neuchâtel*, des soirées de présentation de travaux d'histoire jurassienne, dans le but de permettre à de jeunes chercheurs de faire connaître leurs travaux, en cours ou achevés. Le cinquième de ces mini-colloques a eu lieu le 10 juin 1997 en présence d'une dizaine de personnes. Les deux exposés concernaient l'histoire sociale du XIX^e siècle jurassien, et même ajoutot. John Vuillaume a tout d'abord présenté un aspect de son mémoire de licence intitulé «L'hospice du château de Porrentruy: les enjeux politiques d'une institution (1838-1930)», puis Pierre-Yves Donzé a parlé de ses recherches concernant «La médicalisation de l'hôpital

bourgeois de Porrentruy au 19e siècle». Pour plus de détails sur cette très intéressante réunion, on peut se référer à l'excellent compte rendu de Thierry Christ paru dans la *Lettre d'information* No 16.

Contribution du CEH au 150e anniversaire de la SJE

La participation du CEH au 150e anniversaire de la SJE se présente sous deux aspects. Premièrement, deux membres du Bureau, Claude Hauser et François Kohler, ont rédigé un bref historique de la société au cours du dernier demi-siècle. Il paraîtra dans les Actes du centenaire qui sortiront prochainement, sous le titre «L'Emulation dans quelques-unes de ses oeuvres (1947-1997)». Ce volume des *Actes* comprendra également un article de Laurent Knubel sur le Ciné-Journal suisse, qui reprend l'essentiel de l'exposé qu'il a présenté lors de l'assemblée générale de Delémont.

Deuxièmement, le CEH s'est attelé à l'élaboration d'une *Table générale des matières des Actes de 1847 à 1996*. Nicolas Barré et Thierry Christ avaient déjà réalisé le travail de compilation en scannant la *Table générale* de 1957 et les tables des matières annuelles des volumes parus depuis 1958. Dans le courant de l'été, les membres du Bureau se sont partagés le travail de vérification et de classification des notices. Actuellement, le classement par matière est achevé, le classement par ordre alphabétique à l'intérieur de certaines rubriques est bien avancé. Une fois le classement définitif établi, il s'agira de créer les index de matières, auteurs, lieux et personnes.

Cette table générale des matières ne pourra pas être livré comme prévu initialement avec le volume 1997 des *Actes*. Elle sera probablement mise en souscription au printemps 1998, avec prix de faveur pour les Emulateurs. Il est prévu également de mettre la base de données sur disquette.

Groupe de travail pour la conservation des archives d'entreprises

Le groupe de travail pour la conservation des Archives qui s'est constitué au début 1997 s'est réuni à plusieurs reprises. Il a décidé de créer une association autonome, appelée «Archives industrielles et économiques jurassiennes (AIEJ)». Cette association constituée à l'initiative d'un groupe de travail - formé par le Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, le Musée du Tour automatique et d'histoire locale de Moutier et Mémoire d'Erguel - a pour objet la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur des archives des entreprises jurassiennes (canton du Jura et Jura bernois). Il s'agira de sensibiliser les entreprises à la valeur de ce patrimoine et de les conseiller dans ce domaine et aussi de les aider à trouver des solutions pour l'entreposage. Elle travaillera en collaboration étroite avec les Archives de l'Etat de Berne et de la République et Canton du Jura, qu'elle informera régulièrement de ses activités.

L'association est ouverte à toutes les personnes intéressées (à titre individuel ou de représentant d'une institution ou d'une entreprise) ainsi qu'à la collaboration ou l'association avec des institutions d'autres régions poursuivant un but similaire. Cette association s'est présentée publiquement à l'occasion de la conférence de presse organisée le 10 février dernier, lors du dépôt des archives de

l'entreprise Condor SA, de Courfaivre, aux Archives de la République et Canton du Jura.

Pour sa part, le CEH prévoit d'organiser dans le courant de 1998 un colloque sur l'histoire industrielle, qui montrera également l'intérêt des archives d'entreprises pour la recherche historique.

Le fichier d'adresses du CEH comprend quelque 250 personnes. Une bonne partie d'entre elles ont répondu généreusement à notre appel de fonds. Un grand merci de la part du Bureau. Et un grand merci à mes collègues du Bureau pour leur collaboration, leur dévouement et leur cordialité.

François KOHLER

Renouvellement du Bureau

L'assemblée générale du 31 janvier 1998 a pris acte des démissions de François KOHLER et Nicolas BARRÉ. Pour les remplacer elle a nommé Damien BREGNARD, de Bonfol, et Jean-Daniel KLEISL, de Courtételle, respectivement licencié et étudiant en lettres de l'Université de Neuchâtel. Dans sa première séance, le 26 février à Bienne, le Bureau s'est constitué de la manière suivante:

Président:	Claude HAUSER
Secrétaire:	Thierry CHRIST
Caissier:	Pierre-Yves DONZE
Rédacteur du bulletin:	Damien BREGNARD
Assesseurs:	Anne BEUCHAT-BESSIRE
	Jean-Daniel KLEISL
	Aline PAUPE

BUREAU DU CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES

Elu par l'assemblée générale du 31 janvier 1998

Anne BEUCHAT-BESSIRE, La Praye 4, 2608 COURTELARY
 Damien BREGNARD, L'Eplattenier 11, 2206 GENEVEYS/COFFRANE
 Thierry CHRIST, Marie-de-Nemours 3, 2000 NEUCHATEL
 Pierre-Yves DONZE, Mont-Terri 17, 2900 PORRENTROY
 Claude HAUSER, Saint-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG
 Jean-Daniel KLEISL, Pierre de Savoie 62, 1400 YVERDON
 Aline PAUPE, Bulles 13, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Du nouveau sur...

Perception et défense des intérêts jurassiens par un haut fonctionnaire fédéral : Eugène Péquignot (1889-1962)

En 1981, l'historien et professeur Victor Erard est invité par son ami Jean Péquignot à examiner les divers documents laissés par son père Eugène Péquignot dans la maison familiale de Saignelégier. Les archives d'Eugène Péquignot (1889-1962), ancien secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, sont remises à l'Office du patrimoine historique¹. Elles allaient se révéler d'une très grande richesse, en raison de la personnalité d'Eugène Péquignot, de ses activités au sein du Département fédéral de l'économie publique, de ses relations avec les conseillers fédéraux qu'il côtoya durant les quarante-deux années passées au service de la Confédération², des représentations dont il fut chargé dans les organismes internationaux ou les groupements économiques et de ses liens avec les milieux politiques, économiques et culturels jurassiens et suisses.

Dans le cadre de notre mémoire de licence, nous nous sommes plus particulièrement intéressés à la vision qu'avait Eugène Péquignot de son Jura natal³. Rapidement, nous avons constaté que les activités de Péquignot en faveur du Jura s'articulaient autour de trois pôles principaux. Le domaine économique concerne plus particulièrement ses activités professionnelles. Il est rapidement apparu que, même si Eugène Péquignot n'appartient à aucun des mouvements nés après l'affaire Moeckli, il joue un rôle non négligeable dans la Question jurassienne. Il intervient également, sans jamais être lui-même candidat, dans la vie politique jurassienne en prenant position dans les journaux pour ou contre tel candidat ou en soutenant les initiatives du Rassemblement jurassien. Enfin, son activité dans le domaine culturel mérite également d'être citée. Eugène Péquignot est un ardent défenseur de la langue française et des traditions jurassiennes. Ses activités dans ce domaine vont de la rédaction des préfaces d'ouvrages d'auteurs jurassiens aux comptes rendus dans les journaux de spectacles, en passant par la direction de l'Université populaire jurassienne. Il nous fallait cependant nous intéresser à la vie d'Eugène Péquignot, à ses études et son parcours dans l'administration fédérale.

¹ NOIRJEAN, François : *Inventaire du Fonds Eugène Péquignot, ancien Secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique, suivi du catalogue de l'Exposition organisée à l'occasion du don du Fonds Eugène Péquignot et du 25^e anniversaire de la mort d'Eugène Péquignot*. Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1987, 49 p.

² Eugène Péquignot travailla sous les ordres des conseillers fédéraux Schulthess (1913-1935), Obrecht (1935-1940), Stampfli (1935-1947) et Rubattel (1947-1954). Il voue à ses chefs, plus particulièrement à Schulthess, une admiration sans bornes. Ses archives contiennent de nombreuses lettres échangées avec les conseillers fédéraux.

³ NYDEGGER, Christophe : *Perception et défense des intérêts jurassiens par un haut fonctionnaire fédéral : Eugène Péquignot (1889-1962)*. Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1997, 237 p.

Jalons biographiques

Eugène Péquignot naît à Saignelégier le 5 février 1889. Il est l'aîné des cinq enfants de Simone et d'Ernest Péquignot qui possède un bureau d'avocat dans cette commune. Eugène Péquignot accomplit ses écoles obligatoires à Saignelégier, avant de rejoindre l'Ecole cantonale de Porrentruy en 1903. Il conservera un excellent souvenir de son passage dans cette école et ne manquera pas de la faire visiter au président de la Confédération Rodolphe Rubattel en 1954⁴. Eugène Péquignot entre en 1907 à l'université de Berne, suit notamment les cours du professeur Virgile Rossel et obtient son diplôme d'avocat en 1911, après son stage effectué dans l'étude de son père.



Portrait d'Eugène Péquignot (Source: Archives de la République et Canton du Jura, Fonds Péquignot)

En avril 1913, Eugène Péquignot entre au Département fédéral de l'économie publique, appelé à l'époque Département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, en qualité de secrétaire de langue française et traducteur à la Division de l'industrie et des arts et métiers. La postulation d'Eugène Péquignot est appuyé par les deux conseillers nationaux conservateurs jurassiens, Ernest Daucourt et Joseph Choquard⁵. Choisi parmi une douzaine de candidats, Eugène Péquignot a, hormis l'appui des deux conseillers nationaux, l'avantage d'être le seul candidat bilingue, d'avoir terminé sa formation de juriste et surtout "das

⁴ *Le Jura* du 13 juillet 1954. Eugène Péquignot est également membre de l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole cantonale de Porrentruy, dont il est membre externe du comité de 1942 à 1960.

⁵ Eugène Péquignot reste très proche des milieux conservateurs sa vie durant. Cependant, il ne s'est jamais engagé dans un parti politique, préférant rester "au-dessus des partis".

bernische Anwaltspatent sei viel höher einzuschätzen, als z.B. das neuenburgische"⁶. Ses premières activités ont trait à la législation fédérale sur le travail dans les fabriques et l'enseignement professionnel. Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, Eugène Péquignot obtient rapidement une certaine importance dans le sérail de l'administration fédérale. Il est chargé avec son chef Walter Stucki de l'application des lois régissant les prescriptions extraordinaires en matière économique et les jugements en cas d'infraction. En 1920, il est nommé au poste d'adjoint de langue française du secrétaire général et, en 1929, Eugène Péquignot devient le directeur du secrétariat général du Département fédéral de l'économie publique.

Au Département fédéral de l'économie publique

Après qu'il ait travaillé sous les ordres du conseiller fédéral Edmund Schulthess de 1913 à 1935, l'arrivée du nouveau conseiller fédéral Obrecht et la mise sur pied de l'économie de guerre font d'Eugène Péquignot un personnage essentiel dans les rouages du Département de l'économie publique. Il est en effet l'un des rares fonctionnaires fédéraux à avoir vécu l'expérience de l'économie de guerre durant la Première Guerre mondiale. Eugène Péquignot joue ainsi un rôle important dans la mise en place de l'économie de guerre et dans la poursuite des infractions aux prescriptions de l'économie de guerre⁷. En 1939, Eugène Péquignot est nommée par le Conseil fédéral secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique. Son importante fonction et son rôle dans la mise en place de l'économie de guerre lui valent la reconnaissance en 1942 de l'Université de Lausanne, qui lui décerne le titre de docteur honoris causa en sciences politiques, économiques et sociales, comme de sa commune d'origine qui lui décerne le titre de bourgeois d'honneur en 1943.

L'essentiel de l'activité d'Eugène Péquignot au sein du Département est consacré aux affaires nationales. Signalons cependant que Péquignot fut le secrétaire de la délégation suisse à la Conférence de Gênes en 1922, qu'il a représenté le Conseil fédéral à la Conférence internationale de l'opium en 1924 et 1925 et rédigé dans le cadre du procès des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex en 1932 la partie économique de la procédure. Enfin, Eugène Péquignot a été nommé en 1939 membre titulaire du Comité économique par le Conseil de la Société des Nations.

Eugène Péquignot est resté fidèle pendant toute sa carrière au Département fédéral de l'économie publique. S'il a bien essayé d'obtenir le poste de vice-chancelier de la Confédération en 1927, il n'a jamais été tenté par une carrière politique. Pourtant, ce ne sont pas les propositions qui ont manqué, puisqu'Eugène Péquignot est pressenti par le PAB pour briguer les charges de

⁶ Fonds Eugène Péquignot. Ces remarques sur Eugène Péquignot datées du 27 mars 1913 ont probablement été notifiées par un collaborateur du département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture - un dénommé Kaufmann - chargé de constituer les dossiers des candidats.

⁷ Eugène Péquignot sera membre de la commission de guerre présidée par le conseiller fédéral Stampfli, vice-président de la commission fédérale de défense nationale économique.

juge à la Cour suprême du canton de Berne, par les journaux jurassiens pour le poste de juge à la Cour pénale du canton de Berne, pour celui de conseiller national ou de chancelier de la Confédération. Plus surprenante est la circulation du nom d'Eugène Péquignot pour reprendre une place vacante au Conseil fédéral. La campagne lancée par le *Jura libre* en 1951 n'aboutira cependant pas.

Berne, le 17 novembre 1947

Cher Monsieur,

La députation que vous présidez n'ayant pu s'entendre sur une candidature jurassienne unique pour l'imminente élection des deux représentants du canton de Berne au Conseil des Etats, un citoyen, sans doute animé de bonnes intentions, a cru devoir mentionner mon nom dans la presse; il m'a fait la charité de penser que j'aurais quelques qualités pour siéger utilement dans notre Chambre Haute et que je serais ainsi un candidat tout trouvé.

Ce certificat me flatte dans une certaine mesure, mais il ne laisse pas de me surprendre.

Pour des raisons profondes et qui m'appartiennent, je reste étranger aux partis. Bien que fidèle à mes convictions intimes, je ne sais point un personnage "politique". A lui seul, ce fait me paraît indiquer pourquoi il ne valait même pas la peine de signaler mon nom.

Et puis, je ne consentirais en aucun cas à poser ma candidature contre celle d'un magistrat qui a longuement fait ses preuves et pour lequel j'ai une haute estime.

Cela étant, comment pourrais-je songer un instant à quitter mon poste de secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique pour rechercher un mandat aussi aléatoire que celui de député jurassien au Conseil des Etats ? La lutte qui s'engage chaque année autour de l'élection de l'actuel titulaire, pourtant fort méritant, montre combien le siège jurassien est précaire. Puisse-t-il être consolidé une fois pour toutes.

Jurassien avant tout, je souhaite ardemment que nos compatriotes finissent par se mettre d'accord. S'ils n'y parviennent pas, l'unité, plus nécessaire que jamais, risque bien de demeurer un vœu pieu et le Jura sera plus faible encore que par le passé.

Chanter avec enthousiasme la "Raucienne" de Xavier Stockmar, exalter son célèbre refrain, c'est facile et bien beau; cela sonne agréablement à l'oreille. Réaliser l'unité, amener tous les Jurassiens à se donner la main, c'est très, très difficile, mais rien ne serait plus beau ! A'aucuns pensent peut-être que cela serait trop beau !

Ayez l'obligeance, cher Monsieur, de communiquer cette lettre aux députés jurassiens et croyez à mes sentiments amicaux.

Eugène Péquignot,
Secrétaire général du Département
fédéral de l'économie publique.

Monsieur Joseph V a r r i n,
Président de la députation jurassienne
au Grand Conseil,

B E R N E .

Novembre 1947: Eugène Péquignot explique son refus de se porter candidat au Conseil des Etats
(Source: Archives de la République et Canton du Jura, Fonds Péquignot 67 J, No 201)

Un homme de contact entre le Jura et la Berne fédérale

Eugène Péquignot est l'un des rares Jurassiens à occuper une fonction aussi importante dans l'administration fédérale. N'étant pas soumis aux aléas d'un mandat politique, il est constamment sollicité par des Jurassiens désirant obtenir une place dans l'administration fédérale ou cantonale et qui cherche à profiter des relations d'Eugène Péquignot. Le dépouillement de ses archives ne nous a pas permis de dénombrer le nombre exact de ces sollicitations, le fonds ne contenant pas toutes les démarches entreprises, ni toutes les réponses aux nombreuses demandes. Eugène Péquignot pense avoir fourni un emploi à des "centaines de

personnes"⁸. A titre d'exemple, nous retiendrons le cas d'un jeune instituteur souffrant d'une affection bénigne de la voix qui désire obtenir un poste dans l'administration fédérale. La réponse d'Eugène Péquignot n'est pas connue, mais la sollicitation n'eut pas de succès, puisque le jeune instituteur fut ensuite nommé directeur de l'Ecole normale des instituteurs et élu conseiller d'Etat bernois. L'instituteur s'appelait Virgile Moine⁹. Eugène Péquignot intervint même dans des domaines qui n'étaient plus de sa compétence. Il signale par exemple, "à toutes fins utiles", à Mgr Gabriel Cuenin, vicaire général, que l'abbé de Goumois Maxime Cattin à de l'intérêt pour la paroisse de St-Brais¹⁰.

Une sociabilité jurassienne active

Installé à Berne depuis 1913, Eugène Péquignot participe aux activités des associations jurassiennes et romandes de Berne. Il contribue notamment à la création du chœur mixte L'Ame jurassienne et de l'Ecole française de Berne qui bénéficie de son appui moral et financier et de ses relations. Ses fonctions au Département fédéral de l'économie publique le conduisent à participer également aux activités de l'ADIJ et plus particulièrement au projet lancé au début des années cinquante pour la création d'un film sur le Jura. Eugène Péquignot, nommé membre d'honneur en 1949, est chargé en compagnie de René Steiner, secrétaire de l'ADIJ, et Virgile Moine d'élaborer la base d'un plan de financement. Eugène Péquignot amène son important réseau de relations et est utilisé pour introduire notamment l'ADIJ auprès de la Direction générale des CFF, de Pro Helvetia, de l'Office suisse d'expansion commerciale et de la Chambre suisse du cinéma. C'est finalement l'aspect financier qui précipite l'abandon du film. D'autre part, *Le Pays* de Jean Gressot se demande si, finalement, la réalisation du film n'aboutira pas avant tout à la "glorification du régime bernois"¹¹. Quant au *Jura libre*, il s'inquiète plutôt de la présence dans ce projet de Virgile Moine, "dont on connaît la servilité à l'égard de Berne"¹².

Eugène Péquignot ne se contente pas seulement d'agir pour le Jura au travers de ses fonctions officielles - il participe activement à l'assainissement de l'industrie horlogère et représente régulièrement le Conseil fédéral au Marché-Concours de Saignelégier - il est également actif dans la défense de la culture romande et jurassienne: auteur de nombreuses préfaces pour des ouvrages concernant pratiquement tout le Jura, son œuvre majeure est la biographie qu'il consacre à son arrière-grand-oncle, Xavier Péquignot, dernier landammann du canton de Berne¹³ et fondateur de l'Emulation.

⁸ Cette estimation qui date de 1942 semble hasardeuse. Néanmoins, le nombre impressionnant de requêtes trouvées dans les dossiers de correspondance d'Eugène Péquignot pourrait inciter à penser qu'il a, en tous les cas, traité plusieurs centaines de cas.

⁹ Fonds Eugène Péquignot. Lettre de Virgile Moine à Eugène Péquignot du 5 août 1927.

¹⁰ Fonds Eugène Péquignot. Lettre d'Eugène Péquignot à Mgr Gabriel Cuenin du 10 février 1954.

¹¹ *Le Pays* du 23 mars 1950.

¹² *Le Jura libre* du 21 avril 1950.

¹³ PEQUIGNOT, Eugène : *Xavier Péquignot 1805-1964, dernier landammann du canton de Berne: une grande figure du passé jurassien*. 1946, 77 p. Tiré à part des *Actes de la Société jurassienne*

Eugène Péquignot entre en 1912 dans la Société jurassienne d'Emulation¹⁴, puis en 1913 dans la section de Berne. Il en sera le président de 1944 et 1946 et aura l'honneur d'organiser l'assemblée générale de 1946 à Berne. La section de Berne de l'Emulation lui rend hommage en 1954 à l'occasion de son départ à la retraite. Eugène Péquignot refusera cependant de reprendre la présidence de la section de Berne à la suite des querelles intestines qui divisent les Jurassiens de Berne à propos de la Question jurassienne. Membre d'honneur de l'Emulation, Eugène Péquignot l'est également de la troisième grande association jurassienne, Pro Jura. Il voue au président de Pro Jura Gustave Riat, une reconnaissance toute particulière pour son rôle dans la création du drapeau jurassien. Eugène Péquignot participe de temps à autre aux activités de Pro Jura, notamment dans certaines commissions ou à la rénovation de l'église abbatiale de Bellelay. On notera également la participation d'Eugène Péquignot à d'autres associations, comme l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole cantonale de Porrentruy, le Glossaire des patois de la Suisse romande ou encore l'Université populaire jurassienne, dont il est le premier président de 1957 à 1962.

L'engagement autour de la Question jurassienne

Dans la Question jurassienne, Eugène Péquignot joue un rôle secondaire parce qu'il n'appartient à aucun des mouvements qui se mettent en place après la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, son importante fonction lui vaut d'être écouté de ses contemporains et son appui est constamment recherché. Avant 1948, jamais Péquignot ne remet en cause l'appartenance du Jura au canton de Berne, même s'il reconnaît quelques zones d'ombres ou que la "fiancée jurassienne a été quelque brusquée". En 1948, lors de l'assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation se déroulant à Saignelégier, les Emulateurs décident de se déplacer inopinément au lieu-dit la "Verte-Herbe". Là, Eugène Péquignot prend la parole et se montre très critique envers ses compatriotes, incapables, selon lui, de présenter un front uni, et responsables en partie de la situation actuelle. Pour la première fois, il estime que les Puissances du Congrès de Vienne auraient dû élever le Jura au rang de canton libre. Le canton de Berne, qui ne voit, selon Péquignot, dans le Jura qu'un arrondissement administratif, est également responsable de la crise qui secoue le Jura depuis l'affaire Moeckli plus particulièrement. *Le Démocrate*¹⁵ - "il s'agit moins d'une profession de foi séparatiste que d'un appel, parfois désabusé, à l'union de tous les Jurassiens - et le *Jura libre*¹⁶ - "l'hommage fervent d'un Jurassien à son pays. Le fier langage d'un homme qui fait honneur à sa patrie" - sont cependant les seuls journaux jurassiens à reproduire l'intégralité du discours d'Eugène Péquignot.

d'Emulation, 1947, pp. 36-110. Une biographie de Xavier Péquignot a également paru dans le Livre du centenaire de la Société jurassienne d'Emulation en 1947.

¹⁴ Eugène Péquignot entre tout d'abord dans la section des Franches-Montagnes qui vient de renaître de ses cendres grâce notamment à Ernest Péquignot.

¹⁵ *Le Démocrate* du 27 septembre et du 1^{er} octobre 1948.

¹⁶ *Le Jura libre* du 8 octobre 1948.

Eugène Péquignot a été consulté par le conseiller d'Etat Virgile Moine pour l'élaboration de la modification de la Constitution bernoise. Il s'engage dans la campagne pour l'acceptation de ces modifications en écrivant notamment dans *Le Jura*¹⁷. Les modifications constitutionnelles acceptées par le corps électoral bernois le 29 octobre 1950 marquent l'aboutissement du travail du Comité de Moutier. Les relations d'Eugène Péquignot avec Virgile Moine ne sont cependant déjà plus aussi amicales qu'auparavant. En 1948 déjà, lors des élections au Conseil-exécutif bernois, Péquignot a soutenu la candidature du conservateur Ceppi contre le radical Moine. L'inertie du gouvernement bernois, et plus particulièrement de ses deux membres jurassiens, après les modifications constitutionnelles de 1950 irrite Eugène Péquignot. A ceci s'ajoute l'attitude du parti radical jurassien qui se rapproche de plus en plus de la position du parti cantonal. A partir de 1954, Eugène Péquignot semble avoir définitivement coupé les liens avec Virgile Moine avec lequel il passa pourtant de nombreux moments à Saignelégier. Eugène Péquignot va dès lors soutenir activement les initiatives de 1959 et de 1962 du Rassemblement jurassien, sans pourtant jamais adhérer au mouvement séparatiste. Sa présence est néanmoins relevée lors de certaines Fêtes du peuple jurassien, mais il refusera toujours d'y prononcer un discours.

Eugène Péquignot s'engage également dans la lutte contre l'installation des places d'armes dans le Jura et plus particulièrement dans ses Franches-Montagnes natales. Il participe à diverses manifestations, prononce des discours en rappelant qu'il est un ardent défenseur de la défense nationale, mais qu'il ne peut cautionner ce qu'il considère comme un crime. Profondément touché par le fait que le Jura puisse être dénaturé, Eugène Péquignot utilise pour la première fois l'intimidation et la menace dans ses discours.

Eugène Péquignot dans la mémoire jurassienne

Eugène Péquignot prend sa retraite en 1954. Il effectue des séjours réguliers à Saignelégier où il a gardé la maison paternelle. Il décède le 26 novembre 1962 dans sa septante-quatrième année. L'enterrement a lieu à Saignelégier en présence des délégations politiques des districts jurassiens et de Saignelégier. Les autorités fédérales sont représentées par le successeur de Péquignot.

A sa mort, l'*Emulation* écrit qu' " Eugène Péquignot a été un grand Jurassien et que son souvenir demeurera dans [notre] mémoire "¹⁸. Eugène Péquignot joue en effet un rôle important, que ce soit dans l'administration fédérale et plus particulièrement pour sa petite patrie. Aujourd'hui cependant, le nom d'Eugène Péquignot n'est plus guère connu. Il devait une grande partie de sa notoriété à ses activités au sein du Département fédéral de l'économie publique. D'autre part, il n'a jamais été membre des comités des associations jurassiennes et n'a jamais voulu s'engager dans un parti politique quelconque, ni devenir membre du Rassemblement jurassien, dont les noms des dirigeants restent, quant à eux, dans les mémoires jurassiennes.

Christophe NYDEGGER

¹⁷ *Le Jura* du 14 octobre 1950.

¹⁸ *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1962, p. 232. Nécrologie d'Eugène Péquignot.

Boîte aux lettres

L'accueil des réfugiés juifs en Ajoie: un complément

En complément de l'article de M. Henry Spira sur *L'afflux de réfugiés juifs en Ajoie (1940-1944)*, paru dans la *Lettre d'information* No 16, M. Henri Jurot, de Delémont, nous signale que l'auteur a omis le nom de ses parents parmi les personnes qui ont accueilli des réfugiés entrés clandestinement en Suisse et les ont aidés à les acheminer à l'intérieur du pays, en-dehors de la zone frontalière. La famille de Louis Jurot, agriculteur et chef de la Garde locale à Boncourt, a également hébergé et réconforté des réfugiés juifs durant la dernière guerre, comme en témoigne cet entrefilet paru le 23 mars 1965 dans le *Journal Israélite Suisse/Israelitiches Wochenblatt*:

«On a porté à sa dernière demeure une brave mère de famille de 80 ans, Madame Jurot-Prêtre, de Boncourt. Il convient de rappeler les bienfaits que cette sainte famille a prodigués aux réfugiés qui cherchaient un abri en Suisse. Nombreux sont nos coreligionnaires de France et de Hollande qui ont bénéficié, aux temps les plus tragiques de la persécution, de l'aide cordiale et désintéressée de la grande famille Jurot-Prêtre de Boncourt. Il convenait de rappeler avec reconnaissance ces souvenirs, sans blesser la modestie de M. Jurot-Prêtre.»

En outre, un diplôme écrit en hollandais atteste qu'un arbre a été planté en Palestine au nom de la famille Jurot de Baucourt (sic) par un citoyen des Pays-Bas en souvenir de l'aide apportée dans les années sombres de l'occupation allemande (1940-1945).

CEH

BOITE AUX LETTRES: ECRIVEZ-NOUS!

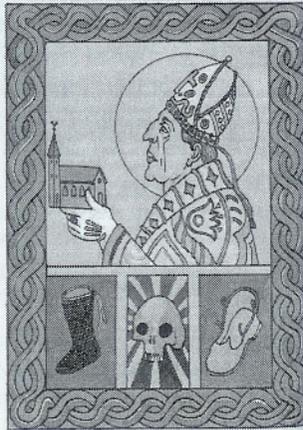
Vous souhaitez participer à la rédaction de la Lettre d'information du CEH en écrivant un compte rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques? N'hésitez pas!

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh ou PC, programme Word) aux adresses suivantes: Damien BREGNARD, L'Eplattien 11, 2206 GENEVEYS/COFFRANE ou Claude HAUSER, Rue Saint-Nicolas 5, 1700 FRIBOURG.

Comptes rendus

La crosse mérovingienne de saint Germain,
premier abbé de Moutier-Grandval

Depuis un peu plus d'un siècle, la crosse de saint Germain est reconnue par les historiens de l'art et de la vie ecclésiastique comme une oeuvre capitale, d'importance européenne; mais elle avait été plus citée qu'examinée. L'étude qui vient de lui être consacrée par Sara Stékoffer¹⁹ nous en donne une connaissance technique qui paraît actuellement indépassable et fixe sa place dans l'histoire de l'orfèvrerie franque. Les conclusions de l'autrice sont entourées de toutes les garanties scientifiques souhaitables: la "crosse de saint Germain" est une canne de noisetier recouverte d'argent et d'émaux; le bois comme le travail sont datables de la seconde moitié du VII^e siècle, ce qui en fait la plus ancienne crosse ouvrée d'Occident. Elle proviendrait du sud-ouest de l'Allemagne actuelle. Même si elle ne porte pas d'inscription et n'est attestée dans les sources locales que depuis 1530, rien n'empêche de maintenir son attribution à saint Germain: mort sans doute en 675, le premier abbé de Moutier-Grandval est, si l'on peut dire, le contemporain exact de la crosse.



Saint Germain, d'après une image de Tristan Solier
(Source: WALZER, P.-O.: Vie des Saints du Jura, L'Age d'Homme, 1990, p. 144.)

Il me semble que toutes les questions techniques que pourrait se poser le lecteur trouvent une réponse sûre; de même, l'apparition de la crosse au XVI^e siècle est suivie précisément dans les sources. En fin de compte, c'est l'histoire des crosses qui laissera insatisfait le lecteur, sans qu'il puisse s'en prendre à l'autrice. Les

¹⁹Sarah STÉKOFFER, *La crosse mérovingienne de saint Germain, premier abbé de Moutier-Grandval*, Porrentruy, Office du Patrimoine historique et Société jurassienne d'émulation, 1996, 184 p. (Cahier d'Archéologie jurassienne, 6).

dossiers iconographique et surtout philologique actuellement à disposition des chercheurs sont loin d'être exhaustifs et critiquement établis; l'article *Stab* du *Lexikon für Christliche Kunst* confirme à quel point la bibliographie est défailante et ancienne. Devant une telle situation, Sara Stékoffer ne pouvait trancher les nombreuses questions qui empêchent de présenter une histoire des débuts de la crosse: origine irlandaise ou continentale, épiscopale ou abbatiale, canne avant d'être symbole etc.?



La crosse de saint Germain (Source: Berthold, Marcel: Arts et monuments. République et Canton du Jura, Berne, Bugra, 1989, p. 13)

Le lecteur se perd parfois un peu au milieu des hypothèses, des marques de prudence et des allusions à de nombreux textes. Ces derniers sont-ils toujours clairement situés et datés? On voit là le danger que représente le recours à des études anciennes. L'autrice est ainsi amenée à alléguer (p. 27) la "légende de saint Melon (mort en 311)" comme à un témoignage "d'avant le VII^e siècle"; or, le texte est de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle (Henri Platelle, dans *Bibliotheca Sanctorum*, t. 8, col. 588-590), ce qui le rend absolument sans intérêt

pour un détail comme la mention d'une crosse, symbole qui allait de soi pour un auteur aussi tardif. Les autres témoignages anciens cités à cette même p. 27 ne valent guère mieux et je ne suis pas sûr qu'on en trouverait de pertinents avant le VII^e siècle. La "lettre du pape Célestin (423-432) aux évêques de Narbonne" existe, mais déjà la *Patrologie* de Migne signalait (t. 50, col. 431) que les mots relatifs à la crosse (*una cum baculo*) ne figurent que dans une partie des manuscrits, ce qui montre que ce texte, où il est question des évêques, de leur consécration, de leurs insignes, a été "actualisé". Quant à l'*argentea cambutta* (*cambutta* est l'un des mots qui désignent le bâton, la crosse) du testament du si célèbre saint Rémy de Reims, c'est un témoignage authentique et de la première moitié du VI^e siècle; mais n'imaginons pas un évêque disposant de l'insigne de son pouvoir: l'objet n'apparaît que dans les legs aux membres de la parenté; c'est un neveu qui reçoit ce "bâton argenté", en même temps que des esclaves, un manteau sans manche, un vinaigrier et quatre cuillers de bonne taille... Ce n'était qu'une canne de valeur (texte latin et traduction dans Michel Rouche, *Clovis*, Paris 1996, p. 501).

La présentation aurait ainsi gagné en précision et en efficacité en ne reposant que sur quelques textes bien vérifiés et exploités plus complètement, tel celui (cité p. 15) de l'*Histoire des abbés de Fontenelle*, écrit au début du IX^e siècle, et faisant état, parmi les dons, contemporains, de l'abbé Anségise à Luxeuil, d'un bâton recouvert d'argent qu'il portait dans ses déplacements (*Baculum argenteo coopertum quem secum solitus erat in itinere baiulare*; v. *Gesta abbatum Fontanellensium*, éd. Löwenfeld, Hanovre 1886, p. 52). On y trouve à mon sens l'essentiel du cas de la crosse de saint Germain:

- Anségise, abbé de Saint-Wandrille près de Rouen (c'est le nom actuel de Fontenelle), appartient à la mouvance colombanienne, comme Germain et son monastère.

- il y a bien un lien entre la forme de l'objet - une canne, en fait - et sa fonction. La crosse de Germain serait plutôt le symbole de la légitimité du missionnaire à l'extérieur que d'une autorité de type institutionnelle du supérieur dans son monastère, comme le fait penser l'exemple célèbre de la crosse de Colomban, envoyée à saint Gall pour le libérer d'une interdiction de célébrer (v. p. 15).

- il s'agit d'un bâton de marche, mais recouvert d'argent, un objet précieux digne d'être offert à une abbaye et que cette abbaye conserve dans son trésor. Si l'on renonce à voir dans la crosse un objet enterré avec son propriétaire (v. p. 48), on comprend mieux la composition si hétéroclite du "trésor de saint Germain", fait de pièces de dates différentes. Il s'agirait effectivement d'un trésor et non de mobilier funéraire. Terminons sur ce trésor: c'est l'occasion de souligner l'extrême intérêt des sandales du saint (VII^e siècle envisage Sara Stékofer, p. 45) et de souhaiter qu'elles fassent l'objet d'une analyse technique et typologique de la qualité de celle dont la crosse vient de bénéficier.

Jean-Daniel MOREROD

Les vagabonds étrangers dans l'Evêché de Bâle au 18^e siècle

Dans un mémoire de licence déposé en juillet 1997²⁰, Romain Meyer entreprend l'étude du vagabondage dans l'Evêché de Bâle au 18^e siècle et de l'attitude des autorités épiscopales face à ce phénomène. Se fondant sur des documents officiels ou provenant de l'administration judiciaire du prince-évêque, le travail porte sur les années 1727-1792, découpage justifié par l'état de conservation des documents. Outre une introduction générale, l'étude se divise en trois parties.

La première analyse l'attitude du pouvoir politique face aux vagabonds étrangers. Durant le 18^e siècle, 36 ordonnances et mandats touchent directement ou non les nomades pris au sens large (voyageurs, pèlerins, colporteurs, vagabonds, soldats). Globalement, ces textes démontrent une volonté politique de lutte contre d'éventuels facteurs de troubles dans l'Evêché: « fermeture » des frontières lors de maladies contagieuses dans les Etats voisins, rejet des vagabonds étrangers hors des terres de l'Evêché, interdiction de la mendicité et du vagabondage, etc. Même si ces diverses ordonnances révèlent la volonté du pouvoir de contrôler son Etat et y assurer l'ordre, le rythme auquel elles se succèdent témoigne de l'incapacité d'appliquer et de faire respecter cette même volonté.

Dans un second temps, l'auteur présente les moyens répressifs mis en place par les autorités envers le vagabondage. La tenue de *chasses aux vagabonds* est la principale manière de renvoyer les nomades indésirables hors de l'Evêché. Décidées par l'autorité épiscopale (conseil aulique en principe), elles s'organisent pratiquement au niveau de la commune: le maire choisit quelques hommes et met en place une chasse sur son territoire. Elles échouent souvent en raison de la divulgation du secret (moment et lieu de la chasse). De plus, la population ne semble pas très encline à appliquer les ordres du pouvoir.

D'autres moyens de répression coexistent alors. Premièrement, des *gardes extraordinaires* surveillent les frontières de l'Evêché dans des périodes particulières (guerre, crise de subsistance) où l'on peut craindre l'arrivée massive de vagabonds. Ce sont généralement des habitants des villages frontaliers qui occupent cette charge. On ne dénombre pourtant que quatre cas de ce type. Deuxièmement, la création d'une *maréchaussée*, en deux temps (1744-1753, puis 1778-1792), s'explique par le souci de contrôler la population (étrangère et indigène) et ses mouvements. Le bilan que l'on peut tirer en 1792 de ces premières brigades est celui d'un échec: la maréchaussée est inefficace, impopulaire et trop coûteuse selon les autorités communales et seigneuriales.

Enfin, l'auteur brosse le portrait type du nomade, sur la base des 473 d'entre eux qui ont été arrêtés au cours de la période étudiée. Il s'agit plutôt d'un homme (65 % des cas), d'âge mûr (48 % ont entre 20 et 39 ans), voyageant seul (75 %), parlant allemand (50 %) et aux origines variées (42 % de France et 35 % de Suisse). Il est aussi intéressant de relever que 10 % des vagabonds arrêtés sont des ressortissants

²⁰ Romain Meyer, *Les vagabonds étrangers dans l'Evêché de Bâle et leur répression entre 1727 et 1792*, Lausanne, 1997, 103 p.

de l'Evêché de Bâle. On ne serait semble-t-il pas en présence d'étrangers qui déferlent à travers l'Europe, mais plutôt d'un vagabondage de proximité.

Cette population est extrêmement hétéroclite : on trouve aussi bien des mendiants, des vagabonds et des déserteurs que des marchands ambulants, des compagnons et des artisans. Mais l'auteur n'insiste pas assez ici sur la difficulté de catégoriser cette population de nomades. La limite entre le mendiant, le marchand ambulant et le vagabond est floue, voire inexistante dans certains cas.



J. Bellange: «Mendiant au bâton»; dessin à la plume, vers 1610. Musée de Besançon (Source: J. Delumeau et Y. Lequin: Les Malheurs des temps. Paris, Larousse, 1987, p. 345.)

Comme l'a admirablement démontré Anne Radeff²¹, la société d'Ancien Régime n'est pas la société sédentaire que l'on imagine parfois. Bien au contraire, une foule de gens, parmi lesquels ceux rencontrés par Romain Meyer, vivent sur les routes, amènent des produits dans les métairies les plus reculées ou se rendent dans les foires régionales pour y écouler le fruit de leur labeur. Cette population nomade - quelquefois pour un temps limité - vit à l'occasion aux marges du légal. Elle est une nécessité structurelle de l'« économie globale » d'Ancien Régime. Ce sont quelques-uns de ces gens entre autres qui ouvriront la voie vers la protoindustrialisation. Tout ceci explique dans une large mesure la sympathie de la population face à ces personnes, ainsi que l'échec des chasses aux vagabonds, et du projet étatique de contrôle de la société.

Dans sa conclusion, même s'il admet les difficultés de classer les nomades, l'auteur n'adopte pas tout-à-fait la vision développée ci-dessus. Ce seraient les guerres, les famines et les épidémies - donc des facteurs conjoncturels - qui seraient les causes principales du vagabondage et du nomadisme, car elles jetteraient les plus pauvres sur les routes, dont celles de l'Evêché de Bâle. On affirme ainsi que « le vagabond est un être à part dans la société du XVIII^e siècle »²². C'est adopter alors la perception de gouvernants du siècle des Lumières qui cherchent à quadriller la société et contrôler les individus²³. Dans ce contexte,

²¹ Anne Radeff, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, 1996, 559 p.

²² Romain Meyer, op. cit., p. 72

²³ Cf Michel Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, 1975, 360 p.

le nomade est un être nuisible, et pas un élément qui joue un rôle dans une structure socio-économique. Cette différence de points de vue et la position prise par Romain Meyer peuvent s'expliquer par la nature des documents utilisés, émanant du pouvoir politique central. Le recours à d'autres références aurait aidé l'auteur à élargir son champs de vision et à ne pas s'être laissé enfermer par ses sources.

Pierre-Yves DONZE

Le CEH remercie...

Récolte de fonds 1997

Nombreux sont les membres du CEH à avoir répondu, par leur générosité, à la récolte de fonds lancée au printemps 1997. Le Bureau du CEH tient aujourd'hui à remercier chacun d'eux.

Pour la deuxième fois, les multiples activités du CEH nous ont obligés à lancer une récolte de fonds. Et les résultats de celle-ci ont dépassé tous nos espoirs. Au 12 décembre 1997, 2700 francs nous avaient été envoyés, par 90 personnes ! Les sommes versées se répartissent dans une fourchette allant de 10 à 100 francs, la moitié de celles-ci consistant en un don de 20 francs.

L'argent ainsi récolté couvre presque les frais généraux du CEH et nous permet par conséquent d'assurer un très bon exercice 1997. Cet argent nous permettra d'autre part d'envisager une année 1998 riche en activités. Tous, nous tenons à vous remercier encore une fois pour votre appui et, assurés de votre soutien, nous espérons être à la hauteur de vos attentes.

Nicolas BARRÉ

Informations bibliographiques

Histoire jurassienne, éléments bibliographiques récents.²⁴

Mémoires de licence en cours

- Hänggi, Claudio, Politische Propaganda im Laufental 1983-1993. Université de Bâle.
- Walliser, Thomas, Die Vereinheitlichung des Schweizer Zollwesens 1848-1851 am Beispiel Berns. Université de Bâle.
- Mühlheim, Matthias, Berns Täufer und die Wehrpflicht. Université de Berne.
- Courbat, Mireille, L'Ecole des Ursulines à Porrentruy. Université de Fribourg.
- Wermeille, Jean-Luc, La population de Saignelégier au XIXe siècle: enracinement et mobilité. Université de Fribourg.
- Haselbach, Philipp, Verschiebungen der Sprachgrenze in der Westschweiz im 20. Jh. Université de Fribourg.
- Grimm, Claude, La politique du logement social dans le Jura. Université de Genève.
- Donzé, Pierre-Yves, L'Hôtel-Dieu/Hôpital de Porrentruy (XVIIe-XIXe siècles). Université de Neuchâtel.
- Mattaboni, Marinella, La Seigneurie d'Erguel aux XVIIe et XVIIIe siècles d'après la correspondance des châtelains. Université de Neuchâtel.
- Freundlieb, Ronald, Die Jura-Krise. EPFZ.
- Gerber Baumgartner, Chantal, La communauté juive de Porrentruy entre 1800 et 1920. Université de Neuchâtel.
- Petermann, Gabriel, La vie et l'oeuvre d'Antoine-Léonce Kuhn. Université de Genève.
- Arifont, Maryline, L'administration du district de Porrentruy du point de vue de l'agent national Jean-Pierre Boillot 1792-1795. Mémoire de maîtrise, Université de Montpellier.

²⁴Sources: *Bulletin de la société générale suisse d'histoire* 61, décembre 1997; Rapport de gestion des AAEB 1996.

Mémoires de licence terminés

- Nydegger, Christophe, Perception et défense des intérêts jurassiens par un haut fonctionnaire fédéral: Eugène Péquignot (1889-1962). Université de Fribourg, 1997, 237 p.
- Schären, Christine, L'influence du facteur migratoire sur le patrimoine rural. Les exemples de Tavannes et de Tramelan au XIXe siècle. Université de Fribourg. 1997, 219 p.
- Court, Laurence, *Vie quotidienne et mémoire collective en pays horloger: essai d'histoire orale*, Université de Genève, 1995, 110 pages.
- Meyer, Romain, Les vagabonds étrangers dans l'Evêché de Bâle et leur répression entre 1727 et 1792. Université de Lausanne, 1997, 103 pages.
- Knobel, Joëlle, *Une manufacture d'horlogerie biennoise: la Société Louis Brandt & Frère (OMEGA) 1895-1935*, Université de Neuchâtel, 1997, 134 pages.
- Sautebin, Sébastien, *Le consistoire de Tavannes-Chaïndon (1693-1794)*, Université de Neuchâtel, 1997, 185 pages.

Thèses en cours

- Fridrich, Anna C., Die Kleinstadt Laufen im Ancien Régime. Université de Bâle.
- Hug, Vanja, Der Einfluss der Freimaurerei auf die Eremitage in Arlesheim (18./19. Jh.). Université de Bâle.
- Hagmann, Daniel, "Grenzen": Zur Geschichte des Laufentals im 19. und 20. Jh. Université de Bâle.
- Tendon, Stéphane, Les rapports entre les Alémaniques et les Romands sur la frontière des langues, 1948-1998. Université de Bâle.
- Schüpbach, Samuel, Die Politik des Kleinen Rates zu Basel 1570/71-1617. Université de Bâle.
- Meier, Urs, Die Fédération des ouvriers de l'industrie horlogère (1912-1915). Analyse einer frühen Uhrenarbeitergewerkschaft. Université de Berne.
- Koller, Christophe, Histoire économique et sociale du Jura bernois (1860-1918). Université de Berne.
- Prongué, Dominique, Joseph Trouillat, professeur, historien et homme politique (1815-1863), Université de Fribourg.

-Gavillet, Bernadette, Etude linguistique et diplomatique des premiers textes en langue vulgaire d'Ajoie (XIIIe et XIVe siècles). Université de Neuchâtel.

Thèses terminées

-Ruch, Christian, Struktur und Strukturwandel des jurassischen Separatismus 1974-1994 im Kontext der historischen Entwicklung. Université de Bâle.

-Ludi, Regula, Die Fabrikation des Verbrechens. Zur Geschichte der modernen Kriminalpolitik 1750-1850. Université de Berne.

-Hauser, Claude, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*, Courrendlin, Ed. CJE, 1997, 528 pages (Université de Fribourg).

Autres travaux de recherche en cours

-Rippmann, Dorothee, Geschichte einer ländlichen Gesellschaft im Spätmittelalter und in der frühen Neuzeit. Aus der Perspektive von Alltagsgeschichte und Geschlechtergeschichte (source principale: comptes du Birseck).

-Prongué, Jean-Paul, Les Franches-Montagnes à la fin du Moyen Age (F.N.R.S.).

Autres publications

-Berner, Hans, "Hinnahme und Ablehnung landesherrlicher Steuern im fürstbischöflichen Birseck" in: S. Guex; M. Körner; J. Tanner (éd.), *Financement de l'Etat et conflits sociaux XIVe-XXe siècle*, Zurich, Chronos, 1994, pp. 159-170.

-Contributions relatives au Jura dans: Paravicini Bagliani, A. et al. (éd.), *Les pays romands au Moyen Age*, Lausanne, Payot, 1997: Müller, Wulf, "Le Jura et le Seeland", p. 49-50; Morerod, Jean-Daniel, "L'arc jurassien", p. 78-82; Prongué, Jean-Paul, "Les évêques de Bâle", p. 129-135.

-Rebetez, Jean-Claude, "Classer les papiers du Prince du Moyen Age au XVIIIe siècle. Une contribution à l'histoire de l'archivistique", in: *Fondation des AAEB 12e Rapport annuel 1996*, p. 15-39.

-Rebetez, Jean-Claude, "L'Evêché de Bâle et la vie intellectuelle au XVIIIe siècle. Quelques propositions de recherche", in: *Les conditions de la vie culturelle et intellectuelle en Suisse romande au temps des Lumières*, Lausanne, Genève, Paris, 1996, p. 37-46.

-Schaller, Claude-Henri, *Largin*, [chez l'auteur], 1997, 19 pages.